

AVIS DE MODIFICATION APPORTÉE AUX EXIGENCES DU PROGRAMME DE CERTIFICATION

NQ 3680-910/2000 Traitement des eaux usées — Systèmes d'épuration autonomes pour les résidences isolées

Date	
2025-11-13	Mise à jour du programme de certification NQ 3680-910/2000 en référence au protocole de certification NQ 3680-915/2000 M1 Traitement des eaux usées — Systèmes d'épuration autonomes pour les résidences isolées — Protocole de certification

Le présent avis a pour but de vous informer :

- de la mise à jour du protocole de certification NQ 3680-915/2000 M1 Traitement des eaux usées — Systèmes d'épuration autonomes pour les résidences isolées — Protocole de certification.

Le programme de certification en référence à l'édition 2000 de la norme NQ 3680-910 est maintenant assujetti aux exigences du protocole de certification NQ 3680-915/2000 M1. Ce dernier document apporte des précisions sur la réactivation d'un modèle à la portée du certificat de conformité. Il précise également les conditions d'intervention particulières du BNQ et les exigences particulières que le fabricant doit respecter dans le cadre du programme de certification.

Comme les changements apportés à ce document n'ont pas d'impact sur les certificats en vigueur, il n'y aura aucune période de transition requise pour les fabricants certifiés.

Personne avec qui communiquer pour de plus amples renseignements :

Jean Couture
Responsable de programme
Bureau de normalisation du Québec
Tél. : 418 266-9359
Courriel : jean.couture@bnq.qc.ca